

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

DATE, DURÉE ET LIEU(X)

date: De Septembre à juin (sur 2 ans)

durée en heure: 630 à 700h centre

700h entreprise

lieu(x): MFR Les Deux Vals - Les Fins (25)

PUBLIC CONCERNÉ

1ère Bac pro (2ème année de formation)

COÛT PAR PARTICIPANT

- En apprentissage : Aide hébergement et restauration à déduire : sur demande

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

BUZY PERRET Anne-Sophie

03 81 67 06 20

FORMATEURS, ANIMATEURS, INTERVENANT

Toute l'équipe de moniteurs

FORMATION: PRESENTATION, OBJECTIFS, CONTENU

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Titulaire d'un CAPA Travaux Paysagers.
- Après une classe de Seconde Professionnelle "Nature – Jardin – Paysage – Forêt" ou autres Secondes Professionnelles (soumis à dérogation de la DRAAF).
- Après une classe de Seconde Générale.
- En apprentissage (à partir de 16 ans)
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

OBJECTIFS

- Maîtriser les gestes professionnels
- Utiliser efficacement les techniques et les outils
- Coordonner la conduite d'équipes sur le terrain
- Connaître les différents réseaux professionnels de l'aménagement
- Connaître les réseaux professionnels de l'aménagement

CONTENU

Enseignements généraux et scientifiques

Passage du brevet de sauveteur, secouriste du travail (SST)

Enseignements professionnels

- Étude et diagnostic d'un chantier d'aménagement paysagers dans le contexte socioprofessionnel et environnemental
- Dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles des travaux paysagers
- Organisation d'un chantier d'aménagement ou de gestion, dans une logique de développement durable
- Conduite et réalisation des travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- Conduite et réalisation de travaux d'implantation et d'entretien de la végétation.
- Utilisation des agroéquipements en sécurité, jusqu'à l'autonomie

Maçonnerie, plantation, taille de végétaux, gazons, art des jardins, topographie, gestion de l'eau, développement durable, machinisme, protection des végétaux, coût de revient, conception de plans, pépinières..

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...) mais aussi ;
- Supports pédagogiques, intervention de professionnels, visite terrain, voyage d'étude, Mobilité Européenne
- Matériel de vidéo projection ;
- Salles, Matériel informatique, WIFI
- Plateaux techniques, chantier, paysagiste, communes, communauté de communes...



Méthodes :

- Active
- Interrogative

Modalités :

- Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel)

COMPETENCES CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISEES

- Communication: Favoriser les échanges pour une gestion collective d'un bien commun
- Organisation du travail dans une logique de chantier : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe
- Utilisation et entretien courant des matériels et équipements: Optimiser les travaux prescrits dans le respect de la fragilité et de la spécificité des sites

MODALITÉ D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

(SI FORMATION CERTIFIANTE OU DIPLÔMANTE)

Examen obtenu pour 50% au cours de la formation : Contrôle Certificatif en cours de Formation (C.C.F.)
Les 50% restant sont obtenus au cours des épreuves terminales (ET) : rapport de stage, matières techniques, ...

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Suivi de l'action:

- Convention de stage
- Emargement des apprentis
- Livret de compétences

Passerelles et débouchés possibles

Ouvrier paysagiste, agent d'entretien des espaces verts, chef d'équipe paysagiste. BTSA Aménagements Paysagers, BTSA Technico-commercial spécialité Végétaux d'ornement ou BTSA Production horticole. Débouchés professionnels : salariés qualifiés, chefs d'équipe dans une entreprise paysagère ou une collectivité territoriale, ouvrier paysagiste, technicien du paysage.

Évaluation de l'action:

- Tutorat et visite de stage.
- Bilan régulier en début et fin de session, et stage
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »